

# L'INFORMATEUR



<b>Avis Public</b>	
○ Dérogation mineure	2
○ Personnes habiles à voter	2
○ Entrée en vigueur Règlement 550	3
<b>Conseil Municipal</b>	
○ Remerciements	4
<b>Sécurité civile</b>	
○ Lauréat 2011 du Mérite québécois de la sécurité civile	5
<b>Trésorerie</b>	
○ 1 <sup>er</sup> versement de taxes municipales 2011	6
<b>Éconologis</b>	6
<b>Hygiène du milieu</b>	
○ L'économie d'eau	7
<b>Travaux publics</b>	
○ Bac de récupération	8
○ Déversement de la neige	8
○ Interdiction de stationnement dans les rues	8
○ Balayage des trottoirs	8
<b>Urbanisme</b>	
○ Le Plan d'Implantation et d'Intégration Architectural et le Comité Consultatif d'Urbanisme	9
<b>Centre d'action bénévole - Préparation rapport d'impôt</b>	10
<b>Services récréatifs et communautaires</b>	
○ Patinage et hockey libre	10
○ Patinoire extérieure	11
○ Location de salles	11
○ Activités estivales	12
<b>Régionaux de Hockey féminin</b>	12
<b>Placement étudiant</b>	12
<b>Club de golf</b>	
○ Soirées Mort de rire	13
○ Cartes de membres	13
<b>Académie de Golf Junior</b>	14
<b>Gym à Ciel ouvert</b>	14
<b>Centre des femmes du Val-Saint-François</b>	15
<b>Chambre de commerce de Valcourt</b>	15
<b>L'Université du 3e âge</b>	15
<b>Club de Patinage</b>	16
<b>FADOQ</b>	
○ Comédie musicale « Les Filles de Caleb »	16
○ Voyages pour 2011	16
<b>Galerie Double V</b>	17
<b>Club de ski de fond</b>	18
<b>Club Optimiste de Valcourt et Région</b>	18
<b>Musée J. Armand Bombardier</b>	19
<b>Que se passe-t-il</b>	20

# MARS 2011

## Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Manon Beauchemin, Greffière.

QU' il y aura séance régulière du Conseil municipal, le 04 avril 2011 à 19:00 heures à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**Identification du site concerné :**

Lot 3 961 159

955 rue Bissonnette, Valcourt dans la zone 21Ra.

**Nature et effets:**

Permettre la construction d'un bâtiment annexe au bâtiment principal dans la cour avant à une distance de 7.7 mètres alors que le règlement numéro 236, Règlement de zonage, article 5.8.2.1 ne le permet pas.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Valcourt, ce 08 mars 2011.

*Manon Beauchemin*

Manon Beauchemin, Greffière

## Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ

#### AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 07 mars 2011, le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté le *Règlement 551* intitulé : «**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE SUR LA RUE RACINE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 490 000 \$**».
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le *Règlement 551* fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.  
Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Le registre sera accessible de 9:00 heures à 19:00 heures le mercredi 23 mars 2011, au bureau de la municipalité, à l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155 rue St-Joseph.
4. Le nombre de demandes requis pour que le *Règlement 551* fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de (188) CENT QUATRE-VINGT-HUIT.  
Si ce nombre n'est pas atteint, le *Règlement 551* sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19:15 heures le mercredi 23 mars 2011, à l'Hôtel de Ville situé au 1155 rue St-Joseph à Valcourt.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au vendredi, de 8 :30 à 12 :00 heures et de 13:00 à 16:30 heures.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 07 mars 2011, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
  - ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et ;
  - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;
  - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois ;
  - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
  - ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 07 mars 2011 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

## Entrée en vigueur - Règlement 550

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance régulière du Conseil municipal, tenue le 07 mars 2011, le Conseil municipal a adopté le *Règlement 550* intitulé : « **RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT** ».

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Greffière à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 08:30 à 16:30 heures et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 08 mars 2011.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

# Conseil Municipal

## **REMERCIEMENTS - VALCOURT FÊTE L'HIVER ET DU GRAND PRIX SKI-DOO**

Le Conseil municipal de la Ville de Valcourt tient à féliciter les comités de **Valcourt fête l'hiver** et du **Grand Prix Ski-doo de Valcourt** qui ont organisé des activités divertissantes pour toute la famille dans un contexte de plein air.

Depuis 2010, une nouvelle formule a été implantée par les comités, en offrant des activités pour toute la famille, réparties sur 3 semaines. Merci d'avoir poursuivi la tradition hivernale.

Il s'agit là d'une initiative louable et d'un travail fantastique effectué par des gens généreux et pour le mieux-être de notre communauté. Il nous fait plaisir de **souligner dignement le travail des bénévoles** qui œuvrent à l'organisation de ces activités.

Vous savez nous faire profiter de l'hiver en créant des activités et des événements qui nous divertissent et nous font apprécier les joies de l'hiver. La population est fière de l'implication fidèle de ses bénévoles.

Au nom du Conseil municipal ainsi qu'au nom de toute la population,

*Félicitations pour votre implication !*

***NOS PLUS SINCÈRES REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS***

***AUX COMITÉS ORGANISATEURS ET AUX BÉNÉVOLES DES FESTIVITÉS***

***De VALCOURT FÊTE L'HIVER***

*et*

***Du GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT***

Votre Conseil municipal



## CHRONIQUE DE SÉCURITÉ CIVILE

### Lauréat 2011 du Mérite québécois de la sécurité civile

Lors du 11<sup>e</sup> colloque de la sécurité civile, tenu en février dernier à Saint-Hyacinthe, votre Comité intermunicipal de la sécurité civile de la Région-de-Valcourt s'est démarqué en se voyant remettre une mention d'honneur lors de la remise des lauréats 2011. Je vous rappelle que les municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Saint-Anne-de-la-Rochelle, Canton de Valcourt, Valcourt et Maricourt forment ce comité.



De gauche à droite : M<sup>me</sup> Danielle St-Amand, adjointe parlementaire du ministre de la Sécurité publique, M<sup>me</sup> Karine Boucher, directrice générale de la Ville de Valcourt et coordonnatrice intermunicipale, M<sup>me</sup> Sylvie Courtemanche, directrice générale de la Municipalité du Canton de Valcourt et coordonnatrice municipale, M. Robert Lafrenière, sous-ministre de la Sécurité publique, ainsi que M. Guy Laroche, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

### Si ça se produit chez nos voisins, pourquoi pas chez-nous ?

Voici un scénario qui vous ouvrira peut-être les yeux.

*Valcourt, 7 mars, il est 6h18 du matin. Il a neigé abondamment dans les dernières heures et les chaussées sont encore passablement glissantes. Arrivant de Waterloo et approchant de l'arrêt de la Cantine Chez Mario, un camion-citerne transportant de l'essence, pour une station-service d'Acton Vale, dérape et emboutit un camion affecté au déneigement. À 6h21 les pompiers, avisés par la centrale d'urgence, se mettent tous en direction. À 6h25, le directeur du service des incendies constate la fuite d'essence d'un des compartiments de la citerne. Cette fuite alimente le feu qui ravage la déneigeuse et l'écoulement se poursuit jusque dans les égouts pluviaux. Le danger est important, car dans les trois autres compartiments, la pression augmente et risque de les faire éclatés. Les flammes sont trop violentes pour tenter de colmater la fuite. À 6h29, à cause de la nature hautement inflammable du produit, le directeur préconise l'évacuation recommandée selon le "Guide des mesures d'urgence". Il demande donc au répartiteur du 911 de déclencher le plan de mesure d'urgence des municipalités concernées soit celui du Canton et celui de la Ville de Valcourt. Simultanément, il ordonne à une vingtaine de pompiers de procéder à l'évacuation des gens dans toutes les résidences situées à moins de 800 m de l'accident. À 6h32, trois camions incendie sillonnent les rues afin d'aviser les résidents. À l'aide des sirènes et des haut-parleurs, ils demandent aux citoyens de se rendre à l'aréna en empruntant le Boulevard des Érables ou tout autre chemin les éloignant de l'intersection de la Cantine Chez Mario. De plus, des pompiers frappent à chaque porte afin de s'assurer que tous les résidents ont compris l'importance de la situation et peuvent se déplacer.*

Vous savez combien de gens demeure à l'intérieur de ce périmètre ? Ça représente un périmètre incluant les lieux suivants; du IGA, au pont sur le Chemin de la Montagne et de la Clinique vétérinaire, jusqu'au Korvette. Cette zone est composée de 3 postes d'essence, de l'usine de BRP, de l'OMH, du CLSC et du foyer, de 2 résidences pour personnes âgées et plus de 400 familles etc. Cette évacuation risque de durée plusieurs heures. Il est fort probable que l'Aréna, le Ciboulot, la Libellule, et le Club de Golf serviront de Centre d'hébergement d'urgence (CHU). Il faudra vous rassembler, vous nourrir, vous abreuver et vous reconforter.

**Peut-être vous sentez-vous un peu plus concerné ???**

# Recherché

La Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt désire aviser la population que depuis le dimanche 13 mars votre avertisseur de fumée recherche désespérément une nouvelle pile. Vous pouvez vous en procurer chez vos marchands locaux pour moins de



# 5,00 \$



N'hésitez pas à consulter le site internet du Ministère de la sécurité publique.  
Une foule d'informations vous y attendent. <http://www.msp.gouv.qc.ca/secivile>

## Trésorerie

### 1<sup>er</sup> VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES 2011

Le premier versement des taxes municipales était dû pour le 21 février dernier.

N.B. Pour tout paiement hors des heures d'ouverture, il y a une CHUTE A PAIEMENT, sis dans le stationnement arrière droit de l'hôtel de Ville.

Paul Roy, Trésorier, 450.532.1351

## Éconologis

Plus que quelques semaines pour profiter de ce **programme gratuit** de l'Agence de l'efficacité énergétique. Ce programme permet d'améliorer l'efficacité énergétique et le confort de votre logis.

Sous certaines conditions, des thermostats électroniques sont également installés. Les ménages visités en Estrie en 2010-2011 ont de plus une chance de gagner un réfrigérateur Energy Star.

Si vous avez déménagé depuis les 5 dernières années vous pouvez profiter d'une nouvelle visite.

Appelez-nous à l'ACEF Estrie au **819.563.1585**.

Ghislaine Beaulieu, coordonnatrice du programme Éconologis, ACEF Estrie 187 rue Laurier, bureau 202 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4 Tél: 819.563.8144 téléc: 819.563.8235

# Hygiène du milieu

## L'ÉCONOMIE D'EAU : POURQUOI IL FAUT FAIRE SA PART



Programme  
d'économie  
d'eau potable

L'eau potable sera sans contredit l'un des enjeux majeurs du siècle. Il nous revient donc de donner l'exemple en commençant dès aujourd'hui à poser des gestes concrets pour la préservation de cette ressource.

La surconsommation d'eau potable pose un autre problème : l'utilisation abusive de l'eau engendre une surexploitation des ressources et des équipements de traitement et d'épuration. La qualité de l'eau peut ainsi en être altérée, et la pression dans le réseau de distribution peut diminuer pour atteindre des niveaux critiques aux heures de pointe de consommation.

C'est en agissant dès maintenant, en mettant à profit de petits trucs qui auront peu d'impact significatif sur notre qualité de vie, que nous contribuerons, tous ensemble, à assurer la pérennité de l'eau. Car l'objectif ici n'est pas de se priver d'eau, mais plutôt d'apprendre à l'utiliser judicieusement.

**L'important est donc d'être attentif à notre consommation d'eau et de limiter le gaspillage et l'utilisation superflue. En fermant le robinet lors du rasage et du brossage des dents, des dizaines de litres d'eau peuvent être facilement économisés. En installant des pommes de douche réductrices de débit, des aérateurs de robinet ou des économiseurs d'eau pour la toilette, ce sont des centaines de litres qui sont épargnés. Lors de la période estivale, en évitant l'arrosage excessif de la pelouse et en optant pour le seau d'eau lors du lavage du véhicule et du balai pour le nettoyage de l'entrée, on ménage des milliers de litres d'eau.**

La Ville de Valcourt participera, à l'été 2011, à la 35<sup>e</sup> édition du Programme d'économie d'eau potable (PEEP) de RÉSEAU environnement. Il s'agirait d'une excellente initiative pour inciter l'ensemble de ses citoyens à économiser l'eau et à réaliser l'importance de cette ressource précieuse. Gardez l'œil ouvert pour les affiches et les dépliants informatifs qui se retrouveront dans divers endroits publics. Cet été, vous pourrez vous aussi affirmer « Notre eau... j'en prends soin! »

*Pour plus d'informations, des trucs et des conseils pour économiser l'eau et pour connaître votre profil de consommation d'eau potable, visitez le [www.reseau-environnement.com](http://www.reseau-environnement.com) et cliquez sur l'onglet*

*« Programme d'économie d'eau potable ».*

# Travaux publics

## BAC DE RÉCUPÉRATION - LORS D'UNE TEMPÊTE DE NEIGE



Nous sollicitons votre collaboration afin que :

- vous attendiez au matin de la collecte pour déposer vos bacs en bordure de rues
- vous les enlevez le plus tôt possible après la collecte.

**NOTE :** Pour les rues dont les trottoirs sont dégagés par la municipalité, nous vous demandons de déposer vos bacs de récupération en bordure de la rue, afin que le camion muni d'un bras hydraulique puisse les cueillir.

Merci de votre collaboration !

## ATTENTION AU DÉVERSEMENT DE NEIGE DANS LA RUE OU SUR UN AUTRE TERRAIN QUE LE VÔTRE

L'ARTICLE 14 DU REGLEMENT MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT INTERDIT DE JETER OU DE DEPOSER DE LA NEIGE OU DE LA GLACE PROVENANT D'UN TERRAIN PRIVE SUR LES VOIES ET PLACES PUBLIQUES

**NOTE :** un constat d'infraction peut être émis pour le non-respect de cet article.



Nous demandons votre collaboration, lors du déblaiement de votre entrée de cour, afin de ne pas transporter la neige de l'autre côté de la rue ou sur un autre terrain que le vôtre. Celle-ci doit demeurer sur votre propriété, il serait important d'en aviser la personne responsable du déneigement de votre entrée. Il est aussi préférable de disposer de la neige de manière à ne pas gêner la visibilité lorsque vient le moment de sortir de son entrée de cour et ce, autant pour le propriétaire que pour ses voisins.

*Merci de respecter la sécurité de chacun !*

## INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LES RUES DURANT L'HIVER



Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période hivernale soit du 15 novembre au 31 mars, de 24h00 à 7h00. (Règlement municipal No 540).

### **IMPORTANT**

Pour les locataires d'immeubles à logements, bien vouloir utiliser les espaces de stationnement fournis par votre propriétaire.

## BALAYAGE DES TROTTOIRS ET DES RUES

Dans l'éventualité où la température le permettrait, le service des travaux publics procèdera, dès que possible, au balayage des trottoirs et des rues. Afin d'éviter de passer à plusieurs reprises dans les rues,

**Nous demandons votre collaboration**

1. Il est important de balayer votre terrain dès que possible
2. Si vous devez disposer dans la rue, le sable qui s'est accumulé sur votre terrain, évitez de l'entasser en monticule car nos équipements de balayage **ne peuvent ramasser le sable lorsqu'il est en monticule.**

# Urbanisme

## LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL (PIIA) ET LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Sur le territoire municipal, il existe des endroits où les propriétés sont assujetties, en plus de la réglementation municipale, à un règlement nommé : le *Règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architectural* (PIIA).

Un PIIA impose diverses normes et règles pour un secteur donné. De plus, une étape supplémentaire est nécessaire lors d'une demande de permis ou de certificat d'autorisation : une évaluation qualitative du projet par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le PIIA est un outil urbanistique utilisé par les villes qui vise à s'assurer d'une certaine unité et harmonie dans son développement.

La Ville de Valcourt possède deux PIIA sur son territoire, soit :

- L'ensemble de la rue Saint-Joseph et quelques propriétés à proximité de cette rue
- Le Boisé du Ruisseau

En conséquence, lors d'une demande pour un permis ou un certificat d'autorisation de construction, rénovation ou modification extérieur d'un bâtiment situé dans une zone où il existe un PIIA, la demande doit, avant d'être accordée, être préalablement étudiée par le CCU.

Qu'est-ce qu'un CCU ?

Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des recommandations sur les demandes qui lui sont soumises. Les recommandations du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la ville et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire.

Ce comité est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme. Il arrive également que des professionnels sont appelés à formuler leur opinion sur certains sujets, aidant ainsi les membres du CCU à énoncer leurs recommandations au Conseil municipal. Le CCU permet donc de rapprocher le citoyen des questions urbanistiques présentes dans sa ville.

Suite aux recommandations du CCU, le conseil municipal émet une résolution approuvant ou non le projet de construction, rénovation ou modification extérieur d'un bâtiment. Si le projet est approuvé, le permis ou le certificat d'autorisation peut être émis. Dans le cas contraire, il faut s'attarder aux éléments qui ont empêché l'acceptation de la demande et voir à les modifier pour que la demande soit acceptée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site Internet : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca> ou communiquer avec l'inspectrice.

Caroline Adam, Inspectrice municipale  
Disponible les lundis  
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30  
450.532.1339



# Centre d'action bénévole Valcourt et Région

CLINIQUES D'IMPÔT BÉNÉVOLES POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU\*  
AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE VALCOURT ET RÉGION

1230, rue Champlain, Valcourt

LES LUNDIS ET MERCREDIS AVANT-MIDI

de 9h à 12h

14, 16 et 21 mars 2011



**Vous devez avoir en main les documents nécessaires à la production de votre rapport d'impôt.**

**Aucune demande ne sera acceptée en dehors des dates des cliniques.**

**Prenez note que des frais minimum de 2\$ par rapport d'impôt sont exigés.**

*Des personnes bénévoles, compétentes et qualifiées seront sur place pour remplir vos rapports d'impôt gratuitement et en toute confidentialité.*

Pour information : CAB Valcourt et Région : 450.532.2255

\*Faible revenu : Personne seule : 20 000 \$      Couple : 26 000 \$      Un adulte avec un enfant : 26 000 \$

Chaque personne à charge supplémentaire : 2 000 \$      Revenu en intérêts : 1 000 \$ et moins

*Ces cliniques sont offertes par le Centre d'action bénévole Valcourt et Région grâce à l'implication de plusieurs bénévoles, de Revenu Canada et du Ministère du Revenu du Québec en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François*

## Services récréatifs et communautaires

MUNICIPALITÉS FAISANT PARTIE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DES LOISIRS DE  
LA VILLE DE VALCOURT :

BONSECOURS - CANTON DE VALCOURT – LAWRENCEVILLE – MARICOURT - RACINE –  
SAINTE-ANNE-DE-LA ROCHELLE ET VILLE DE VALCOURT

### PATINAGE LIBRE

Mardi et jeudi	13h30 à 15h30	GRATUIT
Dimanche	18h à 20h	
<b><i>Exception : Pas de patinage 27 mars et 03 avril</i></b>	2,00\$ / étudiant	3,00\$ / adulte

## HOCKEY LIBRE

Lundi, mercredi et  
vendredi

13h30 à 15h30 GRATUIT

### COÛT POUR LE PATINAGE ET HOCKEY LIBRE LORS DES CONGÉS SCOLAIRES :

La patinoire est disponible lors des congés scolaires, le coût est de 2,00\$ pour les étudiants et 3,00\$ pour les adultes.

POUR LES SÉANCES DE HOCKEY LIBRE, LES ÉQUIPEMENTS PROTECTEURS SUIVANTS SONT REQUIS : CASQUE PROTECTEUR, VISIÈRE ET CACHE-COU.

**L'horaire pour le patinage libre et le hockey libre est sujet à changement sans préavis.**

- Vous pouvez vérifier les heures d'ouvertures et les changements par téléphone au 450.532.3743 ou dans le site internet sur le calendrier à la page d'accueil.

## PATINOIRE EXTÉRIEURE PARC DE LA FONDATION J. - ARMAND BOMBARDIER

### PATINOIRE EXTÉRIEURE - RESPECT DES CONSIGNES

Afin d'assurer votre sécurité, les employés du service des travaux publics effectuent régulièrement l'inspection de l'état de la glace, à la patinoire extérieure située à l'arrière du Centre culturel de la Fondation J. Armand Bombardier.

Lorsque l'état de la glace est jugée non sécuritaire, des panneaux d'affichage indiquent

**«PATINOIRE FERMÉE»**

Pour votre sécurité, il est primordial que tous respectent en tout temps, les consignes affichées.

## LOCATION DE SALLES «CIBOULOT - CHALET DU GOLF - LA LIBELLULE CENTRE COMMUNAUTAIRE»

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement, nous vous suggérons :

Ciboulot - Chalet du golf – La Libellule

Johanne Tétreault 450.532.3743

Centre communautaire

Jean-Charles Ouellet 450.532.4583

## ACTIVITÉS ESTIVALES

### Balle donnée, Soccer et Activités aquatiques

Les Services récréatifs et communautaires de Valcourt offriront durant la saison estivale un programme d'activités.

Ce programme sera distribué par la poste au début du mois d'avril.

**INSCRIPTIONS :** Mercredi 13 avril aux services récréatifs et communautaires (aréna)  
De 13h30 à 19h00

**Ces activités sont offertes aux résidents (tes) des municipalités faisant partie de l'entente des services récréatifs et communautaires de la Ville de Valcourt.**

## Régionaux de Hockey féminin à Valcourt

Du 21 au 27 mars, Valcourt accueillera les Régionaux féminins de Hockey. Nous aurons la visite de 16 équipes de l'Estrie. Près de 25 parties, mettront en vedette les catégories novice A, atome A et B ainsi que le midget A et B. Depuis plusieurs années, l'Association du hockey mineur de Valcourt développe sa division féminine et nous avons des hockeyeuses qui évoluent au sein des formations midget, A et B.

Nous invitons la population à venir découvrir le hockey féminin en venant voir nos jeunes filles se disputer les honneurs des Régionaux 2011.

Une contribution de 4\$ par adulte, 2\$ par étudiant de plus de 11 ans, nous permettra d'offrir à nos jeunes hockeyeuses de belles rencontres. Vos encouragements lors de cet événement procurent une grande fierté pour nos jeunes filles. Pour consulter l'horaire des parties, visitez notre site internet : [www.hm.valcourt.ca](http://www.hm.valcourt.ca)

Venez en grand nombre !

## Placement étudiant



Invitation aux employeurs et étudiants à recourir à ce service offert par Emploi Québec. Plus précisément, celui-ci consiste en un site Internet, [emploietudiant.qc.ca](http://emploietudiant.qc.ca), où d'un côté, les employeurs peuvent afficher gratuitement leurs offres d'emploi et de l'autre, les étudiants peuvent inscrire leur candidature en ligne qui sera consulté au besoin par les employeurs.

De cette façon, le Placement étudiant est un outil qui soutient autant le recrutement étudiant que la recherche d'emploi de ceux-ci.

Krystal Lévesque, Agente de promotion (Placement étudiant) Direction régionale de l'Estrie Emploi-Québec au 70, rue King Ouest, bureau 400, Sherbrooke (Québec) J1H 0G6

Téléphone: 819 820-3411, poste 259 Télécopieur: 819 820-3212

Courriel: [krystal.levesque@mess.gouv.qc.ca](mailto:krystal.levesque@mess.gouv.qc.ca)

[emploietudiant.qc.ca](http://emploietudiant.qc.ca)

# Club de golf

## SOIRÉES «MORT DE RIRE»

HUMORISTE EN VEDETTE :

26 mars : **Alex Pépin**

23 avril : **Michel Sigouin**

Des artistes de la relève se joindront à l'humoriste-vedette lors de ces soirées.

Nouvel animateur : **Pascal Babin**

**Places limitées, pour réservation : 450.532.3743**

## CARTES DE MEMBRES DU CLUB DE GOLF

Le Club de golf de Valcourt est en période de recrutement des membres.

Voici les tarifs pour la saison 2011 :

Type de membre	Tarif Régulier	
<b>Adulte</b> (7 jrs)	620.00 \$ +taxes :	706.34 \$ <input type="checkbox"/>
Semaine seulement (5 jrs)	535.00 \$ +taxes :	609.50 \$ <input type="checkbox"/>
<b>Couple</b> (7 jrs)	1 015.00 \$ +taxes :	1 156.34 \$ <input type="checkbox"/>
Semaine seulement (5 jrs)	860.00 \$ +taxes :	979.75 \$ <input type="checkbox"/>
<b>Retraité *</b>	200.00 \$ + taxes :	227.85 \$ <input type="checkbox"/>
<b>Conjoint(e) non retraité</b> (5 jrs)	385.00 \$ + taxes :	438.62 \$ <input type="checkbox"/>
<b>Conjoint (e) non retraité</b> (7 jrs)	426.00 \$ + taxes :	485.32 \$ <input type="checkbox"/>
<b>Étudiant (avec carte)</b>	200.00 \$ + taxes :	227.85 \$ <input type="checkbox"/>
<b>Junior (10 à 15 ans)</b>		
Résident Ville de Valcourt	62.50 \$ (non taxable)	<input type="checkbox"/>
Non-résident	125.00 \$ (non taxable)	<input type="checkbox"/>
<b>Junior (16-17 ans)</b>	125.00\$ + taxes :	142.41 \$ <input type="checkbox"/>
Nouveau junior : Clinique d'initiation obligatoire	Prix à venir	
<b>Famille</b> (étudiant de 17 ans et moins à charge)	1 220.00 \$ +taxes :	1 389.89 \$ <input type="checkbox"/>
<b>Champs de pratique (Membres seulement)</b>	135.00 \$ +taxes :	153.80 \$ <input type="checkbox"/>

**\*Critère d'admissibilité : Au 1<sup>er</sup> mai 2011 avoir atteint l'âge de 65 ans ou être âgé de 55 à 64 ans avec preuve de retraite.**



<http://golfvalcourt.com/academie/>

### ASSUREZ LA RELÈVE EN FORMANT DES GOLFEURS COMPÉTENTS.

Voilà le défi que se donne l'ACADÉMIE DE GOLF JUNIOR DE VALCOURT

L'ACADEMIE DE GOLF JUNIOR entamera sous peu la campagne publicitaire de l'événement qui se tiendra du 4 au 9 juillet.

Suite aux succès éclatants de l'an dernier, le comité relance l'invitation à tous les jeunes golfeurs garçons et filles de la région de l'Estrie, âgés entre 11 et 17 ans.

Tout comme lors de la dernière édition, les participants auront l'occasion d'assister à des conférences, des sessions d'entraînements ainsi qu'à plusieurs ateliers dirigés par des gens qualifiés. Ils pourront aussi apprendre et mettre en pratique certaines notions de golf, revoir des principes de base et avancés. Des professionnels, moniteurs et coordonnateurs les aideront à atteindre des objectifs précis.

De plus cette année, le comité apporte quelques améliorations dont les rondes de golf partielles et entières qui sont ajoutées au programme ainsi que la révision de la formule des ateliers et conférences. **Josée Pérusse** agira en tant que professionnelle invitée encore cette année.

Les golfeurs Juniors sont invités à consulter le site internet où ils retrouveront renseignements et formulaire d'inscription. Le nombre de participants est limité et nous vous rappelons que l'académie est offerte à un prix très abordable grâce à l'aide et le support de commanditaires d'importance.

(BRP inc, Caisse Populaire Morilac, Omnium Gazelle Gaouette, Club de Golf de Valcourt, Pharmacie Nathalie Roy, IGA Gaouette et fils et Sport Wellington)

### Vivez L'EXPÉRIENCE JUNIOR DE L'ÉTÉ !

Visitez le site : <http://golfvalcourt.com/academie/>

ou écrivez à : [academiejunior@cooptel.qc.ca](mailto:academiejunior@cooptel.qc.ca)



Votre gym à ciel ouvert  
Session printemps  
Inscrivez-vous dès maintenant

DATE : Les jeudis du 14 avril au 16 juin  
HEURE : de 17h à 18h15  
COÛT : 100,00\$/ 10 cours  
INSCRIPTION : Date limite le 7 avril aux Services récréatifs et communautaires (Aréna)  
(Un nombre minimal de participants est requis pour l'activité.)

Une preuve de résidence vous sera demandée lors de votre inscription soit, votre permis de conduire.

Pour information : [www.cardiopleinair.ca](http://www.cardiopleinair.ca)



# L'INFORMATEUR



## Centre des femmes du Val-Saint-François

### SERVICE D'AIDE PSYCHOLOGIQUE

Un service d'aide psychologique, sur rendez-vous, gratuit, confidentiel, de court terme, à Windsor, Richmond et Valcourt est offert aux membres. Demandez l'intervenante psychosociale au 819.845.7937 ou 1.800.909.7937. Gardiennage disponible sur demande.

Le Centre des femmes du Val-Saint-François (CFVSF) offre aux femmes de la MRC du Val-Saint-François l'activité suivante :

### « STIMULEZ VOTRE MEMOIRE »

L'activité : Comment nourrir le cerveau pour améliorer la mémoire et apprendre des trucs pour maintenir son cerveau alerte. Avec Lise-Anne Simoneau, naturopathe, en collaboration avec l'AFÉAS de Racine et région. Mercredi 16 mars, 19h à 21h, à la Coopérative La Brunante (122, rue du Parc à Racine). Inscription à l'avance obligatoire au 819.845.7937 ou au 1.800.909.7937.

Danielle Lafleur, secrétaire [info@cfvsf.com](mailto:info@cfvsf.com) - [www.cfvsf.com](http://www.cfvsf.com)

## Chambre de commerce de Valcourt et Région

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce de Valcourt et Région aura lieu mercredi, le 16 mars à 18 heures, à l'Erablière Au Bec Sucré, 5677, chemin de l'Aéroport, Valcourt.

Invitation aux gens d'affaires et particulièrement aux nouveaux arrivants ainsi qu'à toute la population. Réservation pour le souper avant le 11 mars et pour informations au 450.532.3263 ou 450.532.2462.

Pour ceux qui désirent assister seulement à la réunion, elle débutera vers 19 heures.

Thérèse Martin, Chambre de Commerce de Valcourt et Région

980, rue St-Joseph, Valcourt, Qc J0E 2L0 Tél. : 450.532.3263, Fax : 450.532.5855

## L'Université du 3e âge

### UN COURS INITIATION À L'ÉBÉNISTERIE

Offre à toutes les personnes intéressées un cours sur la fabrication d'une tablette décorative et d'un petit coffre assemblé en queue d'aronde. Ce cours vous permettra d'apprendre, dans le plaisir, le fonctionnement et l'utilisation des outils manuels et des équipements couramment utilisés en ébénisterie et ce, d'une manière sécuritaire. Vous apprendrez à faire des collages, des assemblages et à préparer les surfaces avant la finition. **Un cours plus avancé peut également être offert.**

**Début du cours au mois d'avril - Mardi de 9h00 à 12h00**

**Possibilité d'un cours le soir de 18h30 à 21h30, pour ceux qui travaillent.**

**Endroit :** 595 chemin de l'Auberge, Racine.

**Prix :** 240 \$ (bois et fournitures non-inclus)

**Durée :** 6 semaines, cours de 3hrs/ semaine. Un maximum de 5 élèves par cour.

Pour réservation: Mariette Martin 450.535.6310 ou Odette Plamondon 450.532.2552



# Club de Patinage artistique

## SPECTACLE ANNUEL - THÈME RIBOULDINGUE

Rendez-vous à 13h30, le 03 avril à l'aréna de Valcourt, pour le spectacle annuel du CPA de Valcourt.

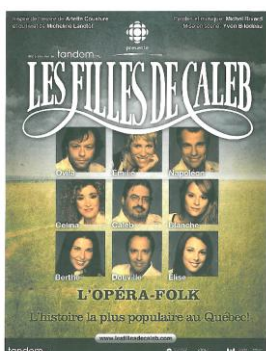
Coût des billets : 8\$ pour les adultes, 5\$ pour les 12 ans et moins et gratuit pour les 0-3 ans.

Nouveauté : 15\$ pour un billet VIP (au niveau de la glace et en nombre limité).

Contactez Nathalie Boisvert au 450.532.2069 ou Annie Lauzier au 450.532.3583

# FADOQ Valcourt (Club de l'amitié)

## COMÉDIE MUSICALE «LES FILLES DE CALEB»



Après le roman et la populaire série télévisée des années 90, place à comédie musicale Les Filles de Caleb.

Billets disponibles pour **Les Filles de Caleb – La comédie musicale le samedi 30 avril** au Théâtre Saint-Denis.

Le prix comprend : Transport en autocar de luxe, 1 repas complet, les activités au programme, billet de spectacle Section 2, un programme souvenir d'une valeur de 10.\$, Les frais de service. Toutes les taxes et services. **PRIX : 179 \$**

Pour information : Denise Bombardier : 450.532.3100  
Odette Plamondon: 450.532.2552

 <b>VOYAGES POUR 2011</b> FADOQ de Valcourt		
Samedi 30 avril 2011	Les Filles de Caleb au Théâtre St-Denis (Montréal)	179 \$
Vendredi 6 mai 2011	Le retour de nos idoles au Collisée de Québec	169 \$
Mercredi 18 mai 2011	Pèlerinage Cap de la Madeleine (Cécile Rodrigue 450 532-2450)	25 \$
Vendredi 20 mai au lundi 23 mai 2011	New-York et croisière vers la Statue de la Liberté (départ de Drummondville)	569 \$
Samedi 4 juin 2011	La Victoire de l'amour à Sherbrooke	35 \$
Jeudi 9 juin 2011	Croisière – Découverte de la Montérégie et du Quartier DIX30 à bord du M/S Jacques-Cartier	139 \$
Samedi 11 juin 2011 au 15 juin 2011 (5 jours)	Las Vegas – spectacle de Céline Dion	1 359 \$
Dimanche 3 juillet 2011	La Mélodie du Bonheur Salle Albert Rousseau	159 \$
Samedi le 16 juillet au 23 juillet 2011 (7 jours)	Croisière en Alaska -cabine intérieure -cabine extérieure	2 799 \$ 2 999 \$
Lundi 8 août au 22 août 2011 (14 jours)	Terre-Neuve	2 299 \$
Samedi 27 août 2011	Tattoo militaire de Québec	145 \$
Samedi 27 août au 12 septembre 2011 (15 jours)	Croisière en Alaska et circuit dans l'Ouest canadien -cabine intérieure -cabine extérieure	3 799 \$ 3 999 \$
Dimanche 4 septembre au 10 septembre 2011	Château Biltmore et les Parcs nationaux américains	989 \$
Jeudi 22 septembre 2011	Souper-spectacle «Le temps des cerises»	105 \$
Dimanche le 2 octobre 2011	La cage aux folles au Théâtre Capifole de Québec (classique et drôle)	159 \$
Dimanche 2 octobre au 17 octobre 2011	Espagne et Portugal	3 499 \$
POUR INFORMATIONS		
Denise Bombardier 450 532-3100	Denise Hamel 450 532-3772	Odette Plamondon 450 532-2552

## Galerie Double V

La Galerie Double V expose *Les MisÉrables* de Claudine Larocque et *L'expression* de Michèle Dubé, pour 3 semaines seulement

Du 25 mars au 10 avril 2011, sous le format "expo-parenthèse" de courte durée, la Galerie Double V présente des œuvres de Michèle Dubé, portraitiste de Sherbrooke et de Claudine Larocque, photographe.



Résidente de Racine, **Claudine Larocque** a amorcé sa carrière de photographe il y a trente ans, fascinée par les performances des artistes de la scène. Saisir l'instant, l'émotion... L'objectif branché sur le sujet, elle fixe sur pellicules des démarches artistiques imposantes : Diane Dufresne (pendant 25 ans), les Rolling Stones (USA), Midnight Oil (Australie), pour ne nommer que ceux-ci. De cette démarche rigoureuse, il lui reste l'élan qui pousse à la création. Elle découvre l'émergence de formes, de couleurs, de mouvements, d'émotions et de plaisir...

Claudine Larocque qualifie sa série *Les MisÉrables* comme suit :

"Mes *shots* sont des moments de conscience, des moments de bonheur. Pour *Les MisÉrables*, chaque *shot* représente l'effort de cicatrisation que les érables ont réalisé au fil des ans, pour cicatriser les blessures des chalumeaux. La transposition est parfaite pour l'humain... Nous sommes en fait, le résultat des efforts de guérison de nos blessures... Ça me rassure, parce que c'est beau. J'aime les arbres. J'aime l'humain. Du moins l'humanité qui me reste."



Pour présenter *L'expression*, **Michèle Dubé** affirme que : "Le portrait au fusain et à l'huile est toute une passion pour moi. Enfant, homme ou femme chaque visage est une rencontre, un moment intime avec la personne. L'éclairage circonstanciel, l'effet de surprise, la joie, le rire, les pleurs, la tendresse et faire ressortir la couleur à travers du noir et blanc est un défi plus qu'intéressant. La réalisation de ces œuvres me rend sensible à ces émotions vives ou à *L'expression* du moment."

Installée depuis peu en Estrie, Michèle Dubé est diplômée en design d'intérieur et travaille en présentation visuelle depuis plus de 20 ans. Faux finis sur mur, murales, peintures à l'huile sur toile, rendus de plan en couleurs au feutre, aquarelle, pastel... Ce métier lui a permis d'expérimenter plusieurs médiums et de trouver son moyen d'expression.

La Galerie Double V est située au 485, rue Éthier à Valcourt. Entrée gratuite

Heures d'ouverture: Vendredi 15 h à 21 h & Samedi et dimanche 11 h à 17 h

Pour information: Claude Poirier, directeur artistique, Wagna Celidon, directrice générale

Téléphone: 450.532.5466 ou 514.910.5635

Courriel: [galeriedoublev@gmail.com](mailto:galeriedoublev@gmail.com)

Site web: [www.galeriedoublev.com](http://www.galeriedoublev.com)

# Club de ski de fond Val Plein-Air



CLAIR DE LUNE - 18 FÉVRIER

Une réussite sur toute la ligne et la vraie Pleine Lune était de la partie !

## Quelques chiffres intéressants :

Exactement 60 participants sur 67 réservations.

21 personnes en étaient à leur première expérience.

## La répartition selon le groupe d'âge :

3 personnes dans le groupe 20 ans

14 personnes dans le groupe 50 ans

9 personnes dans le groupe 30 ans

22 personnes dans le groupe 60 ans

10 personnes dans le groupe 40 ans

2 personnes dans le groupe 70 ans

## Quelques commentaires reçus :

- Félicitations aux organisateurs, c'est la plus belle réussite de toutes les sorties clair de lune !
- Merci à tout le comité pour l'organisation de cette activité santé !
- Félicitations Maurice et à ton équipe pour cette sortie couronnée de succès. Vous aviez pensé à tout.

# Le Club Optimiste de Valcourt et Région

## 3<sup>e</sup> Édition de la Soirée bénéfice Dieu Merci 2011

Le club optimiste vous invite cordialement à sa 3<sup>ème</sup> édition de la Soirée bénéfice Dieu Merci.



Le souper aura lieu le 02 Avril 2011 Au Club de Golf de Valcourt, au coût de \$50 par convive.

Un souper 5 services agrémentera cette belle soirée.

Venez apprécier nos Invités de la Soirée :

- Mme Bibiane Compagnat
- M. Robert Vincent
- M. Jacques Gauthier

Vous aurez à voter pour votre acteur préféré, un trophée sera remis au favori de la Soirée !

Venez vous amuser tout en contribuant à la cause des jeunes, tous les profits amassés serviront à organiser des activités intéressantes pour eux !

Notre jeunesse est notre richesse...faisons-la grandir en beauté !

Billets en vente auprès de :

Thérèse M. Jacob au 450.532.3903

Lucie Berthelette au 450.532.5651.



## Le Musée J. Armand Bombardier plus animé que jamais pour la 29<sup>e</sup> édition du Grand Prix Ski-Doo® de Valcourt !

À nouveau cette année, le Musée J. Armand Bombardier accueillait gratuitement tous les visiteurs durant la tenue du Grand Prix Ski-Doo® de Valcourt. Ainsi, plus de 2 300 personnes ont pris part aux différentes activités familiales organisées du 17 au 20 février en plus de découvrir la vie et l'œuvre du grand inventeur québécois, Joseph-Armand Bombardier.

### PLACE À LA FAMILLE

Le samedi 19 février, un éventail d'activités étaient organisées sur les sites de la Fondation J. Armand Bombardier à Valcourt afin de faire le bonheur des petits et des grands. Sourire aux lèvres, près de 400 personnes ont eu la chance de prendre place à bord d'une authentique autoneige B12 1947, le temps d'une courte balade. Une soixantaine d'enfants ont participé à l'atelier de modelage et à l'heure du conte organisés sur le site du Centre culturel Yvonne L. Bombardier, face au Musée. De plus en après-midi, les séances de cardio plein-air ont énergisé et réchauffé les visiteurs, en plus de visiter l'exposition temporaire L'ingéniosité signée J. Armand Bombardier... Le système barbotin-chenille qui prenait fin le 20 février, les amateurs de motoneiges ont eu l'occasion de voir la toute nouvelle suspension R Motion 2012 de la motoneige Ski-Doo® MXZ.

### LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES COLLECTIONNEURS DE MOTONEIGES ANTIQUES

Plus d'une centaine de collectionneurs de motoneiges antiques en provenance des quatre coins du Québec s'étaient donnés rendez-vous au Musée J. Armand Bombardier le samedi 19 février. L'originalité et la diversité des véhicules exposés fièrement devant le Musée fut grandement appréciées des visiteurs.



« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous préparons chaque année la tenue de ce rassemblement. Nous sommes des plus honorés de vous compter parmi nous en si grand nombre en cette année où nous célébrons le 40<sup>e</sup> anniversaire du Musée », a lancé d'emblée Mario Landry, directeur du Musée J. Armand, lors du vin d'honneur qui s'est tenu en fin de journée dans l'atelier de restauration de l'établissement. « Monsieur Bombardier, serait, sans aucun doute, très fier et honoré de vous voir ainsi rassemblés, vous tous, passionnés de motoneiges, amoureux de cette belle petite machine à laquelle il a consacré énergies et recherches », a ajouté madame Lyne Lavoie, directrice générale de la Fondation J. Armand Bombardier. Encore une fois, ce fut une journée mémorable pour tous, organisateurs et participants. Prochain rendez-vous : février 2012 !

### HEURES D'OUVERTURE ET PRIX D'ENTRÉE

Le Musée J. Armand Bombardier ([museebombardier.com](http://museebombardier.com)) est ouvert tous les jours, de 10h à 17h, sauf le lundi. Le coût d'entrée est de 7\$ pour les adultes, 5\$ pour les étudiants et les aînés et de 15\$ pour une famille. L'entrée est gratuite pour les enfants de cinq ans et moins. Réservez le forfait visite Musée/Usine de BRP, fabricant de produits récréatifs motorisés offert sur semaine au coût de 12\$ (14 ans et plus).

Source : Sandra Miville, agente aux communications 450.532.1552 ou [s.miville@fjab.qc.ca](mailto:s.miville@fjab.qc.ca)

# QUE SE PASSE-T-IL CE MOIS-CI ?

**Jusqu'au 31 mars** **Interdiction de stationnement dans les rues de 24h00 à 7h00.**

**Lundi et mercredi 14, 16 et 21 mars**

**9h00 à 12h00**

*Pour les personnes à faible revenu, possibilité de faire compléter vos rapports d'impôt gratuitement au Centre d'action bénévole Valcourt et Région. Vous présenter au Centre, 1230, rue Champlain. Pour information : 450.532.2255*

**16 mars**

**19h à 21h**

**Activité : Stimulez votre mémoire du Centre des femmes**

*Information page 15*

**16 mars**

**18h00**

**Assemblée générale – Chambre de commerce**

*Érablière au Bec sucré*

**21 au 27 mars**

**Régionaux hockey féminin**

*Aréna*

**26 mars**

**20h00**

**SOIRÉE MORT DE RIRE**

*Club de Golf*

**02 avril**

**Souper Bénéfice Dieu Merci 2011- Club Optimiste**

*Club de Golf*

**03 avril**

**13h30**

**Spectacle annuel du CPA de Valcourt**

*Aréna*

**04 avril**

**19h00**

**Réunion régulière du Conseil municipal**

*Hôtel de Ville*

**13 avril**

**13h30 à 19h00**

**Inscription – Activités estivales**

*Aréna*

**23 avril**

**20h00**

**SOIRÉE MORT DE RIRE**

*Club de Golf*

**30 avril**

**Comédie musicale Les filles de Caleb**

*FADOQ de Valcourt*

## POUR NOUS REJOINDRE

Hôtel de Ville: 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2L0

Téléphone: 450.532.3313

Courriel: [ville.valcourt@valcourt.ca](mailto:ville.valcourt@valcourt.ca)

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 8h30 à 12h00 & 13h00 à 16h30

Télécopieur:

450.532.3424

Site Internet:

[www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)

**Situation d'Urgence Eau Potable : 1-888-534-2486**